



Inauguration de Minicars GNV

Jeudi 8 octobre 2020, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a inauguré deux minicars fonctionnant au gaz naturel (GNV). La CAPI poursuit ainsi son engagement fort en faveur du développement durable et de la transition énergétique.

En tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère **organise et facilite l'ensemble des déplacements** au sein des 22 communes du territoire, tous modes confondus (transport public collectif, co-voiturage, modes actifs...) et à destination de tous les publics.

Ce jeudi 8 octobre 2020, **Jean PAPADOPULO**, Président de la CAPI, **Vincent CHRIQUI**, Vice-Président CAPI Délégué aux Mobilités et **Mikael YOUT**, Directeur Réseau RUBAN / Keolis Porte de l'Isère **ont réceptionné le premier minicar Gaz Naturel Véhicule (GNV) de la flotte RUBAN.**

Soucieuse de poursuivre sa démarche environnementale, de répondre à des préoccupations écologiques et pour préserver de la pollution son patrimoine et le cadre de vie des habitants, la CAPI a ainsi étoffé sa flotte de véhicule de deux premiers véhicules plus propres et respectueux de l'environnement.

Vincent CHRIQUI, Vice-Président CAPI Délégué aux Mobilités :

« Ce nouveau minicar roulant au Gaz naturel prouve bien que la CAPI est engagée dans une démarche développement durable. Tous les services s'y attèlent, y compris la mobilité. En termes de mobilité, nous sommes également dans l'innovation, comme le démontre l'expérimentation de covoiturage instantané Lane ou avec ces acquisitions de véhicules GNV. Nous continuerons de tester les différentes solutions (électrique, GNV, hydrogène) afin de poursuivre notre stratégie d'acquisition de véhicules plus propres ».

Ces deux nouveaux minicars seront affectés au service de transport à la demande Flexibus 30 - 31 qui dessert le Parc International de Chesnes de 5h à 22h au départ de Villefontaine, La Verpillière, Saint-Quentin-Fallavier.

Pour rappel, les principales performances environnementales du Minicar GNV par rapport à une motorisation diesel :

- 76% d'émissions de particules fines en moins
- 12% d'émissions d'oxyde d'azote en moins
- entre 15 et 20 % de réduction d'émission de CO2.

Jean PAPADOPULO, Président de la CAPI :

« Le défi de la transition énergétique ne peut se remporter uniquement par des effets d'annonces. Au cœur de notre ADN, la politique développement durable de la CAPI se déploie à travers l'ensemble de ses politiques publiques, ses compétences et actions, avec innovation, ambition et passion ! Depuis 3 ans, nous expérimentons de nouvelles énergies en matière de mobilité durable. Nous encourageons l'innovation technologique au sein du réseau. Nous allouons une importante enveloppe budgétaire annuelle (900 000 € TTC) au renouvellement du parc de véhicules dans une démarche résolument tournée vers le développement durable. Ce afin de garantir un transport des usagers dans des conditions de sécurité et de confort maximales ».